

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date convocation : 25/01/2016 **Séance du : 04/02/2016** Date d'affichage : 25/01/2016  
Conseillers élus : 11 Présents : 11 Votants : 11

L'an deux mil seize et le quatre du mois de février, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Dominique PIARD, Maire.

Étaient présents : M. BORDET Daniel, LACONDEMINÉ Jean-François, PIARD Dominique, TREUILLET David, CHASSAGNE Marie-Claude, FERREIRA David, PICHON Mikaël, BONIN-DUFOUX Eric, CROZET Marie Colette, M. MABILY Didier, M. LAMETAIRIE Gilles.

A été nommée secrétaire de séance : David FERREIRA

Mme le Maire ayant donné lecture des délibérations de la séance précédente, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### ONF

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le devis de l'ONF pour les travaux en forêt sur la commune, travaux de maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur.  
Le montant du devis est de 1865,36 € HT soit 2051,89 € TTC.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Accepte le devis proposé par l'ONF pour l'année 2016

### SPANC DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT COMMUNE

Suite au passage du SPANC Clunisois le 09 décembre 2015, concernant l'assainissement de la commune (mairie-école), il apparaît un avis de non-conformité de l'installation. Une réhabilitation de l'installation est nécessaire.

Sachant que la commune doit réaliser les travaux dans un délai de 4 ans, le Conseil Municipal réfléchit à la mise en conformité du dispositif d'assainissement.

### STATIONNEMENT ECOLE

Madame le Maire rappelle qu'en école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants et que le stationnement des véhicules est interdit aux abords de l'établissement.

Afin de mener à bien cette mission, la commune va donc faire l'acquisition de barrières afin de sécuriser les abords de l'école et invite les parents à se garer sur le parking de la mairie pour déposer et récupérer leurs enfants.

### ECOLE : EXERCICE DE SECURITE

Suite à un message de l'académie, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale explique, les exercices et dispositifs de sécurité qu'il nous est demandé de mettre en œuvre.

**Il sera organisé un exercice de fuite avec mise en sûreté des élèves**, avant la date butoir, en application du texte du 22 décembre 2015 sur la protection de l'espace scolaire. Cet exercice est obligatoire sur tout le territoire national (au même titre que les exercices d'évacuation incendie et de confinement). Il doit être pratiqué avant le 12 février 2016, il a pour objectif de préparer les équipes et les élèves à fuir suite à une intrusion dans l'enceinte scolaire et à acquérir des conduites préventives.

A ce titre, la directrice sollicite la mairie afin de déterminer les points de mise en sûreté (autres que pour l'évacuation incendie) et sécuriser les différents accès à l'école.

## QUESTION DIVERSES

**Ecole** : un chéneau situé sur le mur de la salle communale et donnant dans la cour de l'école est écrasé, ce qui occasionne une évacuation de l'eau anormale, il est donc nécessaire de procéder au changement de ce chéneau. La lampe du vidéé projecteur est hors service, nous allons donc nous rapprocher du SIVOS pour le remplacement de la lampe. Un occultant sera posé sur la porte du couloir, à côté de la classe Nord.

**Cache-poubelle** : afin de pallier au déversement d'ordures, constaté à plusieurs reprises (dépôts de verre, de plastique, des sacs d'ordures ménagères etc ) dans les poubelles, voir même aux abords des poubelles, réservées à la mairie / cantine / école, le conseil municipal réfléchit à l'installation d'un cache conteneur afin de palier à ce genre de problème. Un devis sera donc demandé, qui devrait découler à la pose d'un cache-poubelles.

**Local archives** : suite au passage des archives du Centre de Gestion de Mâcon, il s'avère qu'un changement d'entreposage des archives est nécessaire afin de conserver au mieux les documents de la commune. Le Conseil Municipal réfléchit au moyen de conserver ces documents de manière optimale.

**PLUI** : Plan Local Urbanisme Intercommunal couplé à la révision du plan de zonage pour l'assainissement, les études sont lancées par le biais par la Communauté de Commune.

**Radon** : suite à une défaillance dans le fonctionnement de la ventilation, le Conseil Municipal a demandé la pose de dosimètre dans les classes de l'école, dans le mois de janvier 2016, afin de reconstrôler le Radon.

Séance levée à 23h00